

## Le projet éducatif des Foyers Ruraux

Les Foyers Ruraux sont des associations d'éducation populaire issues d'initiatives locales qui contribuent à l'animation et au développement global du milieu rural dans le cadre d'un réseau organisé.

Elles développent leurs actions dans le cadre de valeurs démocratiques, humanistes et dans le respect des droits de l'enfant, de la femme et de l'homme.

Elles réalisent les conditions nécessaires au développement de chaque personne en complémentarité de la famille, de l'école et du travail.

Les Foyers Ruraux considèrent que chaque individu doit devenir un citoyen à part entière, engagé et critique en tant qu'acteur du développement du milieu dans lequel il vit.

### ORGANISATEUR

#### L'Union Régionale des Foyers Ruraux de Lorraine

3 bis PIXERECOURT - 54220 MALZEVILLE

Tél : 03 83 20 60 90 Courriel : [urfr.lorraine@mouvement-rural.org](mailto:urfr.lorraine@mouvement-rural.org)

<http://www.foyers-ruraux-lorraine.org>

### INSCRIPTIONS

#### Les Fédérations Départementales des Foyers Ruraux

**Meurthe et Moselle :** 5 rue Victor Hugo, 54770 BOUXIERES AUX CHENES

Tél : 03 83 31 10 35 - Courriel : [foyersruraux54@wanadoo.fr](mailto:foyersruraux54@wanadoo.fr) - [www.foyers-ruraux-54.org](http://www.foyers-ruraux-54.org)

**Moselle :** 14 Grand'rue, 57420 GOIN

Tél : 03 87 52 41 97 - Courriel : [fdfr.57@mouvement-rural.org](mailto:fdfr.57@mouvement-rural.org) - [www.foyers-ruraux-moselle.org](http://www.foyers-ruraux-moselle.org)

**Vosges :** 58, route de Neufchâteau 88500 POUSSAY

Tél : 03 29 37 41 42 - Courriel : [foyers.ruraux88@wanadoo.fr](mailto:foyers.ruraux88@wanadoo.fr) - [www.foyers-ruraux-vosges.org](http://www.foyers-ruraux-vosges.org)

### Objectifs éducatifs :

**Permettre** aux enfants et aux jeunes de s'épanouir et de construire une vie dynamique et enrichissante propre à favoriser le développement de leur milieu rural.

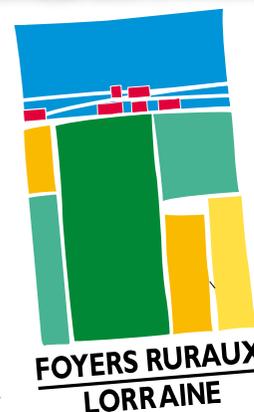
**Favoriser** le lien social en renforçant les solidarités, les relations inter-générationnelles, les partenariats divers, les échanges de savoirs, de savoir-faire et savoir-être.

**Favoriser** l'implication, la prise d'initiatives et la prise de responsabilité des enfants et des jeunes dans leurs projets et dans leur participation citoyenne.

**Inciter** à la créativité et développer toutes formes d'expression individuelle et collective.

**Promouvoir** l'accès à la culture et au sport pour tous.

**Favoriser** la découverte de tout environnement : naturel, géographique, social, culturel.



# BAFD 2013

## Une formation à la Direction des Accueils Collectifs de Mineurs

### Formation générale & perfectionnement avec les Foyers Ruraux de Lorraine

Se former à la direction des accueils collectifs de mineurs

# Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur.

## Les conditions pour passer le BAFD.

Il faut obligatoirement être âgé de 21 ans minimum, être titulaire du BAFA ou d'un diplôme équivalent.

Âgé de plus de 25 ans, non titulaire BAFA, vous pouvez bénéficier d'une dérogation (accordée par le service Jeunesse et Sport, après avis du jury BAFD).

### Inscription

Pour vous inscrire, vous devez aller sur le site internet : [www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd](http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd)  
Ce site du ministère chargé de la jeunesse vous permet de vous inscrire à la formation ; d'effectuer les démarches administratives liées à votre cursus (inscription, demande - de dérogation, prorogation...); de suivre l'évolution de votre cursus, consulter et éditer les pièces contenues dans votre livret de formation ; de consulter l'ensemble des informations utiles à la réussite de votre formation.

En vous inscrivant sur ce site, vous disposez d'un compte personnel que vous pouvez consulter à tout moment grâce à un identifiant et un mot de passe. Votre n° identifiant est indispensable pour entrer en formation et suivre celle-ci.

Il est également impératif de vous inscrire au stage auprès d'une Fédération Départementale des Foyers Ruraux.

## Déroulement.

- 1 Phase de formation générale (9 jours).
- 2 Stage pratique de 14 jours minimum (en 2 séjours maximum).
- 3 Stage de perfectionnement (6 jours).
- 4 Stage pratique de 14 jours minimum (en 2 séjours maximum).
- 5 Rédaction du bilan de formation.

L'ensemble des travaux écrits et les fiches de stages sont soumis à un jury régional pour l'obtention du BAFD.

Les Foyers Ruraux s'engagent à suivre les stagiaires dans leurs parcours de formation et notamment dans l'écriture de leur rapport.

Renouvellement tous les 5 ans pour continuer à exercer.

## Objectifs de la formation.

Permettre aux participants d'aborder puis d'évaluer un projet pédagogique tenant compte des particularismes des milieux, de se préparer aux différentes fonctions de direction, d'expérimenter des méthodes de formation et enfin de clarifier leurs conceptions du travail en équipe et leurs valeurs éducatives.

## Démarche et contenu.

L'ensemble des contenus relatifs aux responsabilités du directeur (en matière d'application de la législation, de gestion, de coordination des activités d'un centre, de résolution des problèmes de relations...), sera abordé à partir d'apports théoriques et règlementaires, d'une simulation d'un projet (élaboration et négociation...), du vécu du stage et de divers travaux dirigés d'administration et de gestion.

La démarche de formation des Foyers Ruraux s'inscrit dans une dynamique active et permanente. L'engagement associatif et la formation doivent être au service d'un projet éducatif global. La formation permet de mieux appréhender le sens donné à l'action sociale et culturelle.

## 1- Session de formation générale.

**(9 jours)**

**Période:** du 20 Avril au 28 Avril 2013

**Lieu:** Château Salins (57)

**Non adhérent Foyers Ruraux :** 660€

**Adhérent Foyers Ruraux :** 560€ (1)

## 3- Session de perfectionnement.

**(6 jours)**

**Période:** du 20 Octobre au 25 Octobre 2013

**Lieu:** Pixérécourt(54)

**Non adhérent Foyers Ruraux :** 460€

**Adhérent Foyers Ruraux :** 360€ (1)

## Les aides à la formation.

### • Service de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale :

Une aide individuelle est accordée pour les formations sous certaines conditions. Faire une demande auprès de votre Direction Départementale.

### • Conseils Généraux :

Certains apportent une aide au financement du BAFD, *se renseigner dans son département.*

### • Caisse d'Allocation Familiales :

Aide de 115 € en Meurthe et Moselle (*avoir moins de 25 ans, être allocataire ou avoir des parents allocataires.*)

### • Fédérations Départementales des Foyers Ruraux :

**Le tarif adhérent d'un Foyer Rural s'applique dans deux situations :**

- 1) Le stagiaire adhérent du Foyer Rural prend en charge personnellement le règlement du stage.
- 2) Le Foyer Rural prend en charge le coût de la formation dans sa totalité.